

Le dossier d'autorisation de création de l'installation nucléaire de base ITER est soumis à enquête publique en exécution de l'arrêté préfectoral du 23 mai 2011. Il est consultable dans douze communes :

JOUQUES, GRÉOUX-LES-BAINS, CORBIÈRES, BEAUMONT-DE-PERTUIS, SAINT-JULIEN-LE MONTAGNIER, SAINTE-TULLE, VINON-SUR-VERDON, GINASSERVIS, RIAN, SAINT-PAUL-LEZ-DURANCE, MIRABEAU, MANOSQUE.

Enquête publique ITER

Autorisation de création de l'installation nucléaire de base

Du 15 juin au 20 juillet 2011

Dates et heures des permanences des membres de la commission d'enquête dans les mairies de :

Jouques

15 JUIN de 9 h à 12 h
29 JUIN de 14 h à 17 h
11 JUILLET de 9 h à 12 h
20 JUILLET de 9 h à 12 h
et de 14 h à 17 h

Gréoux-les-Bains

15 JUIN de 14 h à 17 h
29 JUIN de 14 h à 17 h
5 JUILLET de 14 h à 17 h
20 JUILLET de 14 h à 17 h

Corbières

29 JUIN de 14 h à 17 h
6 JUILLET de 14 h à 17 h

Beaumont-de-Pertuis

24 JUIN de 9 h à 12 h
6 JUILLET de 9 h à 12 h

Saint-Julien-le-Montagnier

15 JUIN de 9 h à 12 h
24 JUIN de 14 h à 17 h
5 JUILLET de 14 h à 17 h
20 JUILLET de 9 h à 12 h

Sainte-Tulle

15 JUIN de 14 h à 17 h
29 JUIN de 9 h à 12 h
5 JUILLET de 9 h à 12 h
20 JUILLET de 14 h à 17 h

Vinon-sur-Verdon

15 JUIN de 15 h à 17 h
29 JUIN de 9 h à 12 h
5 JUILLET de 15 h à 17 h 30
20 JUILLET de 15 h à 17 h

Rians

15 JUIN de 9 h à 12 h
24 JUIN de 13 h 30 à 16 h
5 JUILLET de 9 h à 12 h
11 JUILLET de 13 h 30 à 16 h
20 JUILLET de 9 h à 12 h

Ginasservis

24 JUIN de 9 h à 12 h
29 JUIN de 9 h à 12 h
5 JUILLET de 9 h à 12 h
11 JUILLET de 9 h à 12 h

Saint-Paul-Lez-Durance

24 JUIN de 9 h à 12 h
29 JUIN de 14 h à 17 h
5 JUILLET de 9 h à 12 h
11 JUILLET de 9 h à 12 h
et de 14 h à 17 h

Mirabeau

24 JUIN de 14 h à 17 h
20 JUILLET de 9 h à 12 h

Manosque

15 JUIN de 9 h à 12 h
et de 14 h à 17 h
24 JUIN de 9 h à 12 h
et de 14 h à 17 h
29 JUIN de 9 h à 12 h
et de 14 h à 17 h
5 JUILLET de 9 h à 12 h
et de 14 h à 17 h
11 JUILLET de 9 h à 12 h
et de 14 h à 17 h
20 JUILLET de 9 h à 12 h
et de 14 h à 17 h

